

Energies renouvelables : La Polynésie française choisit Carbone 4

Paris, 25.11.2011 - Suite à un appel d'offres international, le cabinet Carbone 4, fondé par Alain Grandjean et Jean-Marc Jancovici, est choisi par le Ministère des Ressources Marines pour réaliser la feuille de route de la politique énergétique de la Polynésie française. Le but de cette collaboration est de faire émerger un schéma directeur permettant un approvisionnement électrique moins dépendant des énergies fossiles.

La Polynésie française dépend pour sa production électrique à 80% des énergies fossiles et sa demande en électricité a augmenté de 40% depuis 2000. Consciente de ces enjeux à la fois économiques et climatiques, la Polynésie française s'est fixé pour objectif d'assurer 50% de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2020.

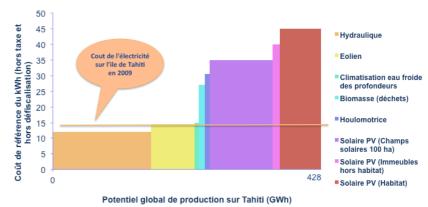
Le Ministère des Ressources Marines de la Polynésie française, qui est notamment en charge des technologies vertes, lance un projet ambitieux en faveur de la transition du mix électrique vers les énergies renouvelables.

Le schéma directeur, qui s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement naturel et culturel, devra proposer un cadre économique réaliste pour assurer le développement des ENR et abaisser l'empreinte carbone de l'ile.

Carbone 4 collabore dans le cadre de cette mission avec François Dauphin, expert indépendant fondateur de Canopéa Conseil.

La mission comporte 4 objectifs :

- Réaliser l'état des lieux de la production et des consommations d'électricité en Polynésie française
- Etudier le potentiel d'actions de maitrise de la demande
- Chiffrer le potentiel technique et économique de développement des énergies renouvelables
- Elaborer plusieurs scénarios d'évolution de la demande électrique à l'horizon 2020



Le Ministre des Ressources Marines soutient cette initiative : « Nous sommes très heureux de pouvoir explorer les pistes d'un futur moins dépendant des énergies fossiles avec Carbone 4. Pour que Tahiti soit un rêve durable, elle doit repenser son énergie. »

Carbone 4, premier cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone, a été fondé en 2007 par Alain Grandjean (ingénieur et économiste), et Jean-Marc Jancovici (ingénieur et créateur de la méthode Bilan Carbone pour l'ADEME). Carbone 4 accompagne les pouvoirs publics et les grands groupes du CAC 40 vers une économie « bas carbone ». www.carbone4.com

Ministère des Ressources Marines : http://www.mrm.gov.pf/

Canopea Conseil: http://canopeaconseil.com/